

Urgence climatique, urgence sociale. Quelle inscription du travail social dans les logiques de développement durable ?

« **Les Cahiers du Travail Social** » est une revue éditée par l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté. Son objectif principal et fondateur est de rendre compte aussi bien de recherches de professionnels ou d'universitaires, de présenter un point de vue personnel sur des aspects du travail social et de son évolution ou d'exposer une réflexion personnelle sur une étude de cas.

Elle est destinée aux étudiants, professionnels et chercheurs de l'action sociale et est devenue un outil pédagogique ouvert aux réflexions scientifiques et aux témoignages professionnels.

Résumé

Pour son numéro du dernier trimestre 2022, la revue s'attachera à interroger la manière dont le travail social peut s'inscrire dans les logiques de développement durable, *i.e.* une conception du développement qui intègre, sur le long terme, des objectifs écologiques et sociaux aux objectifs strictement économiques (ONU, 2015). Dans une perspective prospective, il s'agit de contribuer à un inventaire des pratiques institutionnelles tout en dégageant les enjeux d'un changement de modalités d'intervention qui peut être amené à devenir aussi radical que le bouleversement climatique s'annonce inéluctable.

Argumentaire

Les conséquences déjà avérées du réchauffement climatique, mais aussi des crises environnementales globales, ne peuvent que concerner directement le travail social, ne serait-ce que parce qu'aucun secteur d'activité n'est épargné (IPCC, 2022). Mais si le travail social peut être considéré comme tout particulièrement concerné, c'est qu'il est établi que de telles crises systémiques touchent plus particulièrement les populations les plus vulnérables — soit celles que les travailleurs sociaux doivent accompagner (Maertens, 2017). Si à l'échelle mondiale, la fédération internationale des travailleurs sociaux semble s'en être pleinement saisie (IFSW, 2021), la diffusion de cette sensibilité aux questions de développement durable à toutes les échelles peut sembler limitée au regard des enjeux repérés. A l'échelle nationale, le contenu du récent livre vert du travail social peut valoir de symptôme : si la crise environnementale est répertoriée comme l'un des éléments majeurs de nature à bouleverser le secteur, aucune préconisation n'est formulée pour y répondre — comme si le constat laissait sans réponse possible (Haut Conseil du travail social, 2022).

Si le contraste entre urgence des mesures à prendre — urgence qui n'implique pas moins un travail, voire une planification, sur le long terme — et une forme d'attentisme voire de déni a déjà commencé à être pensé, la réflexion mérite d'être poursuivie à partir d'une

perspective directement ancrée dans le travail social et l'intervention sociale. Le présent appel à contribution vise ainsi à continuer à alimenter la réflexion concernant la manière dont le travail social peut — ou doit — se saisir des défis posés par les crises climatiques et écologiques.

Trois axes pourront être privilégiés dans les réponses.

- 1. L'examen des obstacles à lever et des opportunités à saisir pour inscrire le travail social dans une logique de Développement Durable.** Plusieurs obstacles aux démarches de développement durable ont déjà été relevés voire ont commencé à être documentés. La formule « fin du monde – fin du mois » a notamment fait florès. Même si de nombreux commentateurs ont tenté d'étayer l'imbrication des deux logiques, voire d'établir le caractère artificiel de leur opposition, le succès de la formule semble bien indiquer l'attrance pour l'idée selon laquelle les questions environnementales seraient secondaires par rapport au quotidien des plus précaires. L'idée que les préoccupations environnementales s'associent aux privilèges des biens portants – les bobos, bourgeois-bohème (Corbillé, 2013), sans bobos en somme – mérite ainsi d'être examinée de plus près, au regard notamment des questions de répartition des richesses et de justice sociale. Au chapitre des opportunités, par exemple, la question d'une sortie des circuits de consommation branchés à une économie productiviste mondialisée aux conséquences délétères pour l'environnement pourra être pensée à partir de l'orientation des politiques publiques qui mettent en avant des logiques de développement social local au plus près des territoires - et donc de leurs ressources et de leur préservation (Ménochet, 2009).
- 2. La contribution à un inventaire raisonné des pratiques de développement durable déjà inscrites dans les projets d'établissement/de service/pédagogique des établissements sociaux et médico-sociaux, des établissements d'accueil du jeune enfant et les projets pédagogiques des centres de formation.** Par inventaire raisonné, il faut entendre la mise en avant d'une démarche globale qui vise la diffusion maximale des préoccupations liées aux objectifs de développement durables tels que définis par l'ONU (ONU, 2015) — mises en pratique aussi bien du côté des personnels que des publics accompagnés ou formés — mais aussi la démarche d'évaluation par rapports aux effets attendus. Les contributions pourront notamment mettre en avant les dynamiques institutionnelles engagées, la manière de s'inscrire sur un territoire et s'engager dans une démarche partenariale, les obstacles qui ont dû être levés ou encore l'évaluation des effets au-delà des durées d'accueil ou d'accompagnement des différents publics. Ce niveau d'inventaire inclut ainsi, notamment, les démarches éco-responsables, la désignation de groupe ou de commissions de travail dédiées, le choix de désignation d'un référent développement durable, les dispositifs et les modalités de formation à destination des futurs travailleurs sociaux, etc.
- 3. La contribution à un inventaire des projets innovants mettant les objectifs de développement durables au cœur des projets d'établissement et des projets pédagogiques.** A la différence de l'inventaire précédent, il s'agira de répertorier, y compris à titre prospectif, les démarches innovantes qui cherchent non seulement la diffusion des pratiques *conformes* aux objectifs de Développement Durable, mais encore qui visent à accompagner les publics *à travers* des pratiques de développement durable et *directement en lien* avec des objectifs de développement durable. Il s'agira sur cet axe d'être plus particulièrement sensible aux dispositifs articulés à des objectifs de développement social local et d'autonomisation des publics (accompagnement à l'auto-

construction respectueuse de l'environnement et à visée de sobriété énergétique, activités d'insertion par l'économie articulée à des démarches d'autonomie alimentaire et/ou de récupération des objets ou matériaux, etc.). Sur cet axe la question de l'émergence ou de la nécessité d'un nouveau paradigme pour le travail social pourra être discutée.

Les axes suggérés ne sont pas exhaustifs, et les propositions qui apporteraient une contribution qui ne s'inscrirait pas dans l'un de ces questionnements seront examinées avec la plus grande attention.

Bien qu'aucune approche disciplinaire ne soit privilégiée, il conviendra cependant que les réflexions reposent sur des travaux de recherche (réalisés ou en cours) ou des témoignages de professionnels ou de personnes concernées analysés et réflexifs relatant leur expérience.

Références

Bolzman, L., Libois J., Tschopp R. (Dir). (2017). *Le Travail social à la recherche de nouveaux paradigmes. Inégalités sociales et environnementales*. Editions IES.

Corbillé, S. (2013). *Paris bourgeoise, Paris bohème : la ruée vers l'Est*. Presses Universitaires de France.

Haut Conseil du travail social. (2022). *Le livre vert du travail social*. <https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/livre-vert-du-travail-social-09032022.pdf>

IPCC. (2022). *Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [P.R. Shukla, J. Skea, R. Slade, A. Al Khourdajie, R. van Diemen, D. McCollum, M. Pathak, S. Some, P. Vyas, R. Fradera, M. Belkacemi, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, J. Malley, (eds.)]. Cambridge University Press, doi: 10.1017/9781009157926

Maertens, L. (2017). Les pauvres à la merci des dégradations environnementales. Dans : Bertrand Badie éd., *Un monde d'inégalités* (pp. 185-196). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.badie.2017.02.0185>

Ménochet, L. (2009). M. Durable et Mme Sociale: Les problématiques croisées du travail social et du développement durable. *Le Sociographe*, 29, 13-18. <https://doi.org/10.3917/graph.029.0013>

ONU. (21 octobre 2015). *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015*. <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N15/291/90/PDF/N1529190.pdf?OpenElement>

Les articles doivent être envoyés pour le 15 septembre 2022 aux adresses suivantes :

francois.Hoarau-geissler@irts-fc.fr et marc.lecoultre@irts-fc.fr

Les propositions doivent inclure noms, prénoms, fonction, le cas échéant rattachement institutionnel.

Consignes :

- Le texte pourra faire référence à un travail empirique réalisé ou en cours de réalisation ou des témoignages d'expérience.
 - Le texte comportera un minimum de 10 000 caractères et un maximum de 30 000 caractères, espaces compris, notes et informations bibliographiques incluses (soit entre 5 pages et 12 pages d'un texte en interligne simple)
- Conventions bibliographiques (Normes APA)

Livres : Nom, Prénom (initiales). (Date de publication). *Titre complet en italique*. Éditeur.

Articles : Nom, Prénom (initiales). (Date de publication : année, mois). Titre de l'article. *Titre de la revue, numéro, pagination*.

Contributions à des ouvrages collectifs : Nom, Prénom (initial). (Date de publication). Titre du chapitre. Dans Initiale du prénom Nom (dir.). *Titre de l'ouvrage*. (pagination du chapitre). Éditeur.

Coordination :

François Hoarau-Geissler : francois.hoarau-geissler@irts-fc.fr et Anthony Lecomte : anthony.lecomte@irts-fc.fr

Conseil scientifique :

Gérard Creux (IRTS de Franche-Comté) François Hoarau-Geissler (IRTS de Franche-Comté) Marc Lecoultre (IRTS de Franche-Comté) Nadège Marie (IRTS de Franche-Comté) Candice Martinez (IRTS de Franche-Comté) Florence Néret (IRTS de Franche-Comté) Florian Olivier (IRTS de Franche-Comté) Claire Regnier (IRTS de Franche-Comté) Nassera Salem (IRTS de Franche-Comté)